

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
LOZERE

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
--------------------------------------	-------------	---

6	9	6
---	---	---

Date de la convocation

11 janvier 2008

Date d'affichage

24 janvier 2008

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BELVEZET

Séance du 19 janvier 2008

L'an deux mille huit

et le 19 janvier

à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VEYRUNES ; Maire

Présents : MMmes COUSTES Elisabeth, REBOUL Nicole, MMrs BOULAT Olivier, COUSTES-CHAPDANIEL J C, MERIC Pascal.

Excusés : MM CHABALIER, DELOR, ROUVIERE

M MERIC a été élu secrétaire

Objet de la Délibération

Produits amendes de police

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal un projet de pose de panneaux de signalisation sur le village de Belvezet, qui pourrait être financé par une dotation provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière, attribuée par le Conseil Général.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de procéder à des travaux de panneaux de signalisation au village de Belvezet pour un montant de 130.10 €uros T.T.C. et il prévoit le financement suivant::

Coût T.T.C.	130.10 €uros
Subvention :	42,69 €uros
Quote-part communale :	87.41 €uros

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture

et publication ou notification

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

Pour extrait conforme

Le Maire  
Alain VEYRUNES

